

<b>Zeitschrift:</b>	Theologische Zeitschrift
<b>Herausgeber:</b>	Theologische Fakultät der Universität Basel
<b>Band:</b>	18 (1962)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	A propos de Act. 9.19b-25 : note sur l'utilisation de Gal. et de 2 Cor. par l'auteur des Actes
<b>Autor:</b>	Masson, Charles
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-878857">https://doi.org/10.5169/seals-878857</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A propos de Act. 9.19b—25

*Note sur l'utilisation de Gal. et de 2 Cor. par l'auteur des Actes*

Le problème de l'utilisation des épîtres de Paul par Luc ne doit pas être posé et discuté en assimilant Luc<sup>1</sup> à un historien de notre temps, dont il aurait partagé les préoccupations et utilisé les méthodes. C'est le défaut des pages remarquables consacrées à cette question par M. Goguel dans son Introduction au Nouveau Testament. «On ne comprendrait pas, dit-il, dans l'hypothèse de l'utilisation, que l'auteur des Actes n'ait pas tiré parti de tant de détails concrets que lui fournissaient les épîtres.»<sup>2</sup> Raisonner ainsi, c'est attribuer à Luc la mentalité d'un historien d'aujourd'hui, qui lui était sans doute fort étrangère. C'est méconnaître aussi le fait que Luc n'a jamais eu l'intention de rédiger une biographie de Paul, mais seulement de présenter en lui le prédicateur de Jésus-Christ sur la vaste scène du monde et de raconter les souffrances qu'il eut à endurer dans l'accomplissement de sa mission (Act. 9. 15s.). Luc disposait pour parler de Paul d'une autre source, plus facile à utiliser pour son propos que les épîtres, le fameux journal de voyage, le diaire<sup>3</sup>, qu'il a souvent coupé par les discours de Paul, et remanié à l'aide de récits d'autres provenances.

Pourtant il est un texte, *Act. 9. 19b–25*, qui pourrait montrer que Luc a eu connaissance de l'épître aux Galates et de la 2e aux Corinthiens. La plupart des auteurs le nient, et Haenchen ne fait pas exception, tout convaincu qu'il soit, avec raison, que Luc est plus soucieux de conformer son récit à sa conception des premiers temps de l'Eglise qu'à la vérité historique, telle que nous la concevons aujourd'hui. La question mérite d'être reprise cependant.

<sup>1</sup> Nous employons ce nom traditionnel par commodité, sans préjuger par là de la solution du problème de l'auteur des Actes.

<sup>2</sup> M. Goguel, Introduction au Nouveau Testament, 3 (1922), p. 108.

<sup>3</sup> Sur ce «journal de voyage», voir entr'autres: E. Trocmé, Le «Livre des Actes» et l'histoire (1957), pp. 128–138.

## 1.

Examinons d'abord les termes qui suggèrent l'idée d'un contact entre *Act. 9. 19 b–22* et *Gal. 1*.

Nous lisons dans *Act. 9. 20*: «Et aussitôt dans les synagogues il (Paul) se mit à prêcher Jésus...» L'adverbe  $\epsilon\upsilon\theta\acute{e}\omega\varsigma$  se rencontre neuf fois dans les Actes. Sa présence ici est tout à fait justifiée. Non seulement le persécuteur est devenu chrétien, mais encore, à peine converti, il s'est mis à prêcher Jésus dans les synagogues de Damas.  $\epsilon\upsilon\theta\acute{e}\omega\varsigma$  a donc pu venir tout naturellement à l'esprit de Luc, désireux de décrire le changement brusque et inattendu qui s'est produit alors dans la vie de Saul de Tarse. Or l'apôtre Paul lui-même, rappelant le changement survenu dans son existence à ce moment-là, emploie aussi ce même adverbe (*Gal. 1. 16*), qu'il n'emploie jamais ailleurs: «... aussitôt, je ne consultai personne, je ne montai pas à Jérusalem auprès de ceux qui étaient apôtres avant moi, mais je partis pour l'Arabie», pour annoncer l'Evangile aux païens, comme presque tous les exégètes le reconnaissent. Luc use donc de l'adverbe  $\epsilon\upsilon\theta\acute{e}\omega\varsigma$  = «aussitôt» pour dire quelque chose de très différent de ce que dit Paul, tout en parlant du même moment de la vie de l'apôtre. La rencontre de Luc et de Paul dans l'emploi de ce même adverbe est-elle fortuite? Nous ne sommes pas encore en mesure de répondre à cette question.

Luc d'ailleurs ne tarde pas à nous tirer de cette incertitude. En effet, selon lui, «il (Paul) se mit aussitôt à prêcher dans les synagogues Jésus, (disant): celui-ci est le Fils de Dieu» (*Act. 9. 20*). Cette expression aurait dû retenir l'attention des commentateurs, car dans l'œuvre de Luc, et à cet endroit particulièrement, elle est très surprenante. Luc sait très bien que la prédication chrétienne aux Juifs vise à les amener à croire que Jésus est le Christ, le Messie par eux attendu, et cela en invoquant le témoignage des Ecritures dont ils reconnaissent l'autorité (*Act. 9. 22; 2. 36; 5. 42; 17. 3; 18. 5; 28. 23*). C'est par le titre de Christ=Messie que Jésus se rattache à la révélation de Dieu à Israël dont il est l'accomplissement<sup>4</sup>. Pourquoi donc Luc mentionnant pour la première fois la prédication de Paul aux Juifs de Damas la caractérise-t-il si mal, alors que quelques lignes plus bas il la caractérisera si bien? Pourquoi dit-il que Paul a prêché aux Juifs de Damas Jésus le Fils de Dieu

<sup>4</sup> O. Cullmann, *Christologie du Nouveau Testament* (1958), p. 109.

plutôt que Jésus le Messie? Pour lui, répondra-t-on sans doute, les titres de Fils de Dieu et de Messie se recouvreront, et on invoquera pour le prouver la citation qu'il fait de Ps. 2. 7 messianiquement interprété (Act. 13. 33)<sup>5</sup>. La réponse ne paraît pas suffisante, car dans les Actes le titre de Fils de Dieu n'est jamais donné à Jésus ailleurs. Pourquoi l'est-il dans ce passage seulement, où il est si peu en place que Luc semble avoir éprouvé le besoin de définir à nouveau la prédication de Paul aux Juifs de Damas, comme une prédication «cherchant à prouver que Jésus est le Christ» (v. 22)? A notre avis la seule réponse satisfaisante à cette question est la suivante: quand Luc rédige le récit des événements qui ont suivi immédiatement la conversion de Paul, il a sous les yeux, ou présente à l'esprit, la brève relation que Paul en a fait dans Gal. 1. 15–20. «Mais, dit-il, lorsqu'il plut à celui qui m'avait mis à part dès le sein de ma mère, et qui m'a appelé par sa grâce, de me révéler son Fils, aussitôt... je partis pour l'Arabie...» Il y a une relation évidente entre le fait que Dieu a révélé son Fils à Paul et la mission dont il l'a chargé, d'annoncer aux Gentils l'Evangile qui a pour contenu son Fils (v. 16). Jésus le Christ, le Messie d'Israël, n'intéressait pas directement les Gentils. Il en était autrement de Jésus le Fils de Dieu. Ce titre désignait Jésus dans sa relation unique avec Dieu et conférait à son œuvre une signification universellement humaine (Rom. 1. 1–3). Il disait que Dieu lui-même avait parlé et agi par Jésus son Fils, et cela pour le salut de quiconque croit (1. 16). Autant le titre de Fils de Dieu est riche de sens pour Paul, autant il paraît en avoir été dépourvu pour Luc, qui ne l'emploie jamais ailleurs dans les Actes. Dans ces conditions, il est difficile de ne pas conclure que pour parler de la prédication de Paul immédiatement après sa conversion, Luc en ait emprunté l'expression la plus caractéristique à Paul lui-même (Gal. 1. 16).

Act. 9. 21 contient un troisième indice de la connaissance que Luc a eu de Gal. 1, c'est le verbe πορθέω = «détruire, exterminer», dont il se sert pour rappeler la persécution dirigée par Paul contre les chrétiens de Jérusalem. Or dans le Nouveau Testament πορθέω ne se lit que Act. 9. 21 et Gal. 1. 13 et 23. Des exégètes et des historiens comme Wendt, Haenchen, Goguel, Trocmé, ont admis une rencontre fortuite de Paul et de Luc dans l'usage de ce terme rarissime

---

<sup>5</sup> A. Loisy, *Les Actes des Apôtres* (1920), ad loc.; E. Haenchen, *Die Apostelgeschichte* (1956), ad loc.

dans le Nouveau Testament. S'il ne s'agissait que du verbe πορθέω, passe encore. Mais si ce verbe est le troisième des termes qui, dans ce texte, peuvent provenir de l'épître aux Galates, la vraisemblance n'est plus en faveur d'une rencontre fortuite, mais bien de l'influence exercée par le texte des Galates sur la rédaction du texte des Actes.

## 2.

Or, quelques lignes plus bas, en Act. 9. 24–25, Luc s'exprime en homme qui connaît 2 Cor. 11. 32s. Il raconte, en effet, que les Juifs de Damas avaient comploté la mort de Paul et surveillaient jour et nuit les portes de la ville pour se saisir de lui; alors, dit le texte, «les disciples le prirent et le firent descendre à travers la muraille en le faisant descendre dans une corbeille». Ce v. 25 est loin d'être clair. Comme l'a fait remarquer J. Hering<sup>6</sup>, le complément διὰ τοῦ τείχους ne peut signifier «par dessus le mur» ou «le long du mur» comme l'ont admis trop facilement les auteurs des versions françaises, mais seulement «à travers le mur»<sup>7</sup>, ici le mur de la ville. Mais comment comprendre cela? Paul racontant le même épisode (2 Cor. 11. 32s.) est beaucoup plus clair. Il nous apprend que c'est «par une fenêtre», ouverte sans doute dans le mur de la ville qui, à cet endroit, était aussi le mur extérieur d'une maison, qu'on l'a fait échapper à ceux qui le guettaient aux portes de la cité. Sur ce point donc le récit de Luc ne se comprend bien qu'à la lumière du récit de Paul lui-même. – Un autre terme rattache encore étroitement le texte des Actes à celui de 2 Cor., c'est le verbe χαλάω = «faire descendre». Luc n'aime pas ce terme quand il s'agit de «faire descendre» une personne. Il l'a remplacé (Luc 5. 19) dans l'histoire de la guérison du paralytique de Capernaüm (Mc. 2. 4) par καθίημι, qu'il est seul à employer dans le Nouveau Testament. Comment expliquer alors que dans Act. 9. 25 il ait ajouté à διὰ τοῦ τείχους καθήκαν αὐτόν = «ils le firent descendre à travers la muraille», χαλάσαντες ἐν σπυρίδι = «le faisant descendre dans une corbeille»? La phrase serait parfaitement claire sans χαλάσαντες; pourquoi Luc a-t-il cru devoir ajouter, sans se soucier du pléonasme, ce χαλάσαντες, terme qu'il a évité en une autre occasion au moins

<sup>6</sup> J. Hering, *La seconde épître de saint Paul aux Corinthiens* (1958), p. 92 et n<sup>1</sup>.

<sup>7</sup> «Durch die Mauer»: Haenchen (n. 5), ad loc.

(Luc 5. 19)? Il semble que ce soit sous l'influence du texte de Paul, qui se sert de ce seul verbe pour décrire la manœuvre à laquelle il dut son salut. S'il en est ainsi, Act. 9. 24s., texte qui porte la marque de Luc et qui paraît avoir été assez laborieusement rédigé, témoigne de la dépendance de Luc à l'égard de 2 Cor. 11. 32s.

Et pourtant ces deux textes diffèrent par leur sens. Rendons à Luc cette justice: il a su replacer la pittoresque évasion dans le cadre de la vie de Paul, alors que l'apôtre la mentionne, d'une manière très imprévue, comme exemple de ces situations dans lesquelles il ne pouvait plus rien et dépendait de Dieu seul (v. 30). Mais à qui Paul a-t-il échappé en cette circonstance: aux Juifs de Damas acharnés à sa perte selon les Actes, ou à l'ethnarque d'Aréthas, roi des Arabes Nabatéens selon 2 Cor.? On s'accorde avec raison à donner la préférence au témoignage personnel de Paul<sup>8</sup>. Pourquoi Luc a-t-il substitué les Juifs à l'ethnarque du roi Aréthas? Il a fallu une raison bien forte pour l'amener à présenter les faits autrement que l'apôtre, dont il connaissait, semble-t-il, le récit. Pouvons-nous la discerner? Tout dépend de la réponse à faire à cette autre question: pourquoi Luc ne dit-il mot des quelque trois ans passés par Paul en Arabie, ni de sa très vraisemblable prédication aux Arabes Nabatéens (Gal. 1. 16–18)? ni de la tentative de l'ethnarque du roi Aréthas pour s'emparer de lui (2 Cor. 11. 32s.)? Luc ne le pouvait pas sans être infidèle à une des idées maîtresses de son œuvre: les douze apôtres sont les seuls témoins autorisés et de la carrière de Jésus, le Christ, le Seigneur, et des événements des origines de l'Eglise, jusqu'à la prédication de l'Evangile aux païens et à leur admission dans l'Eglise sans autre condition que la foi. C'est Pierre, un des douze apôtres, qui, le premier, dans la maison du centenier Corneille où il sera divinement conduit prêchera l'Evangile à des incircuncis, et sera témoin de la volonté de Dieu qu'ils soient reçus dans l'Eglise par le baptême (Act. 10 et 11. 1–18). Aussi est-ce l'apôtre Pierre qui à la conférence de Jérusalem témoignera de la décision de Dieu, et obtiendra que tous, même Jacques le frère du Seigneur, s'inclinent devant elle (Act. 15. 7–11, 14). Avant l'événement dont la maison de Corneille a été le théâtre, il ne pouvait y avoir de prédication aux païens. C'est pourquoi c'est seulement après cet événement capital, raconté avec toute l'ampleur

<sup>8</sup> Loisy, Héring, Haenchen (n. 5–6), ad loc.; M. Goguel, *La naissance du Christianisme* (1946), p. 242.

désirable, que Luc rapporte l'évangélisation des Grecs d'Antioche par des chrétiens de Jérusalem, chassés par la persécution provoquée par Etienne (Act. 11. 19ss.). C'est pour la même raison enfin que Luc ne pouvait mentionner la tentative missionnaire faite par Paul en Arabie sitôt après sa conversion, et pas davantage l'hostilité du roi Aréthas dont elle fut probablement la cause. Ce n'est donc pas seulement parce que la mission en Arabie n'a eu aucun résultat et que la tradition n'en a pas gardé le souvenir que Luc n'en a pas parlé<sup>9</sup>, c'est parce que cette première mission, qu'il connaissait par les textes que nous avons examinés, ne s'accordait pas avec sa conception des origines de l'Eglise, conception beaucoup plus théologique que historique.

Il est vraisemblable donc que Luc a connu l'épître aux Galates et la deuxième aux Corinthiens. A-t-il connu déjà le «corpus paulinum»? Notre enquête très limitée ne nous permet pas de l'affirmer. En revanche elle renseigne pour sa modeste part sur la manière dont Luc a composé son œuvre, sur les idées théologiques qui l'ont guidé dans le choix et la mise en place de ses matériaux.

*Charles Masson, Lausanne*

---

<sup>9</sup> Haenchen (n. 5), p. 289.